Conditions générales d'utilisation de la carte de fidélité Le Club gourmand d'Alice Délice

Version du 17/07/2015

Préambule

Le club gourmand est un club fidélité développé par la société Kitchen Academy, SAS au capital social de de 4 141 850 euros, dont le siège social est situé 100 rue d'Ennevelin à Avelin (59710), enregistrée au RCS de Lille sous le n° B 442 133 278 000 14.

L'adhésion au Club gourmand d'Alice Délice est proposée dans l'ensemble des magasins Alice Délice de France métropolitaine. Les avantages présentés ci-après sont valables dans l'ensemble des magasins situés en France métropolitaine et sur le site www.alicedelice.com.

L'adhésion au Club gourmand d'Alice Délice entraîne l'acceptation de l'ensemble de ces conditions qui ont valeur contractuelle et dont l'adhérent reconnaît avoir en connaissance. Les conditions générales sont disponibles à tout moment et gratuitement sur simple demande à la caisse des boutiques Alice Délice et sur www.alicedelice.com

1 - Objet du Club Gourmand d'Alice Délice

L'adhésion au club Gourmand d'Alice Délice permet à son titulaire dénommé ci-après « l'adhérent » de :

- Collecter des points : pour tout achat en magasin ou sur le site internet <u>www.alicedelice.com</u>, à raison d'un point crédité par euro dépensé
- D'être invité à des événements privilèges
- D'accéder à des avantages liés à des actions marketing développées par Alice Délice. Ces avantages seront communiqués à l'adhérent essentiellement par email.
- Bénéficier d'une garantie supplémentaire d'un an sur les produits de la marque Alice Délice
- Commander des produits hors gamme (voir conditions en magasin)
 La carte de fidélité du Club gourmand d'Alice Délice n'est pas un moyen de paiement. Il s'agit d'un dispositif permettant de récompenser la fidélité de ses adhérents.
- 2 Adhésion au club gourmand d'Alice Délice
- 2-1 Adhésion au club et obtention de la carte

L'adhésion est ouverte à toute personne physique de plus de 18 ans.

Pour adhérer au Club gourmand, le client est invité à renseigner son compte client par la saisie des informations en direct par le conseiller en caisse.

La carte du Club gourmand d'Alice Délice est strictement personnelle, seul le titulaire de la carte peut bénéficier des avantages du Club gourmand. La carte ne peut être prêtée ou cédée.

Certaines informations ont un caractère obligatoire pour l'obtention de la carte du Club gourmand d'Alice Délice : nom, prénom, code postal. Les autres renseignements, bien que facultatifs, permettront de proposer aux adhérents des avantages mieux adaptés.

Alice Délice se garde le droit de refuser une adhésion au Club gourmand d'Alice Délice à toute personne ne remplissant par les conditions d'adhésion.

- 2 -2 Coût de l'adhésion au club gourmandL'adhésion est gratuite et est proposée en magasin.
- 2-3 Durée de validité de l'adhésion au Club gourmand d'Alice Délice Les points fidélité sont valables pendant dix-huit mois à compter de leur acquisition.
- 3 Avantages du Club gourmand d'Alice Délice
- 3-1 Acquisition de points

En adhérant au Club gourmand d'Alice Délice, l'adhérent se voit remettre une carte de fidélité. Il doit la présenter lors de chaque achat à son passage en caisse pour cumuler ses points. En cas de non présentation de la carte, le conseiller en caisse pourra rechercher dans la base de données clients la fiche du client afin que les points relatifs à ses achats du jour soient bien crédités sur sa carte. Il collectera ainsi un point par euro dépensé. Pour les achats sur internet, l'adhérent indique dans son compte client son numéro de carte de fidélité inscrit au dos de sa carte.

Les points fidélité du Club gourmand d'Alice Délice n'ont aucune valeur marchande.

En cas de restitution des articles ayant généré l'obtention de points sur le compte adhérent, le nombre de points correspondant sera débité du solde de points du client. En cas d'échange d'un produit ayant généré l'acquisition de points, le nombre de points correspondant ne sera pas crédité une seconde fois.

3-2 Utilisation des points acquis

Grâce aux points collectés sur sa carte de fidélité, l'adhérent au club gourmand d'Alice Délice obtient des bons d'achat, à raison d'un bon d'achat de quatre euros dès cent points collectés. Si le client effectue un achat de deux cent euros, il recevra alors un bon d'achat de huit euros. Le bon d'achat fidélité est mis à disposition du client sur son compte client web dès le lendemain de l'achat ayant généré le bon.

Le client dispose de trois mois pour utiliser son bon d'achat. Pour en bénéficier, le client doit se rendre dans une boutique Alice Délice en France ou sur le site www.alicedelice.com. Le montant du bon d'achat sera alors déduit du montant de ses achats du jour.

Un bon d'achat fidélité est valable une seule fois et sur présentation de la carte de fidélité associée. Lors de l'édition d'un bon d'achat, les points correspondants sont décrémentés de la carte automatiquement.

3-3 Consultation du solde de points

Le solde de points est indiqué sur le ticket de caisse de l'adhérent pour tout achat. Il peut aussi en prendre connaissance en en faisant la demande en boutique et sur son compte client sur le site internet.

3-3 Autres offres privilèges

Tout au long de l'année, l'adhérent est susceptible de recevoir des offres privilèges en fonction des actions marketing mises en place. Toute action sera communiquée essentiellement par email à l'adhérent. L'adhérent s'assure donc d'indiquer une adresse email valide lors de la création de sa carte pour qu'il puisse être tenu informé de ses offres privilèges.

3-4 Services privilèges

L'adhérent au Club gourmand d'Alice Délice bénéficie d'une garantie supplémentaire d'un an sur les produits de la marque Alice Délice. Cette garantie s'ajoute à la garantie initiale du produit. Les produits devront être utilisés normalement et cette garantie s'applique sur les vices cachés éventuels du produit rendant ce dernier impropre à son utilisation. L'extension de garantie n'est pas valable sur les pièces détachées d'usure et accessoires, et ne peut s'appliquer dans le cadre d'une usure inhérente à l'utilisation du produit.

Tous les produits de la marque Alice Délice seront remplacés par un même produit ou un produit équivalent si celui-ci n'est plus commercialisé. Pas de retour en atelier, ni de réparation.

La garantie ne s'applique pas en cas :

- d'utilisation anormale ou non conforme des produits (utilisation inadaptée, abusive, négligence...). Reportez-vous à la notice pour connaître l'utilisation des produits achetés.
- · D'usure naturelle du produit.

L'adhérent a également la possibilité de commander un produit ne figurant pas dans la gamme proposée en magasin (voir conditions en magasin).

- 4- Modalités de fonctionnement du Club gourmand d'Alice Délice
- 4-1 Le personnel des boutiques Alice Délice se réserve le droit de vérifier l'identité du porteur de la carte avant de lui faire bénéficier de son avantage. A défaut, la boutique pourra refuser l'application d'un avantage lié au Club gourmand d'Alice Délice.

4-2 Communication des avantages

A la création de sa carte, l'adhérent est invité à consulter la page « La carte de fidélité » sur le site www.alicedelice.com où l'ensemble des services et avantages sont précisés. L'adhérent pourra consulter les conditions d'utilisation du programme sur cette page internet et sur simple demande en boutique.

4-3 A propos de l'adhésion de l'adhérent et de son compte

Un adhérent ne peut posséder qu'une seule adhésion à son nom. En cas d'adhésion en doublon, sera conservé le compte le plus récent et les points du deuxième compte seront transférés sur celui-ci. Au moment de l'adhésion, le porteur de carte prend connaissance de son numéro d'adhérent. Ce numéro est indiqué au verso de sa carte et commence par « 25423 ». Ce numéro d'adhérent lui est unique et permet à Alice Délice d'identifier l'adhésion et le compte de l'adhérent. Ce numéro d'adhésion pourra être demandé en magasin pour accéder aux informations relatives au compte adhérent.

4-4 Modification des coordonnées de l'adhérent

Tout changement d'adresse email ou postale devra être signalée à Alice Délice :

Sur le site <u>www.alicedelice.com</u>, rubrique « Nous contacter » ou en boutique.

L'adhérent est le garant des informations qu'il nous communique et garantit l'exactitude de celles-ci. En cas de manquement à la mise à jour de ces données personnelles, Alice Délice n'est plus en mesure de garantir à l'adhérent la bonne utilisation de ses avantages.

4-5 Utilisation frauduleuse et commerce des points

L'adhérent s'engage à respecter les conditions d'utilisation du Club gourmand d'Alice Délice et de sa carte de fidélité. Toute utilisation de sa carte par un tiers ou toute utilisation frauduleuse peut générer l'exclusion du bénéfice de la carte de l'adhérent. Les points acquis de façon frauduleuse seront annulés sans contrepartie ni indemnité.

Les points acquis par l'adhérent n'ont aucune valeur marchande et ne pourront en aucun cas être transférés, revendus, légués, courtés ou troqués à toute autre personne ou cumulés sur un autre compte, que ce soit à titre onéreux ou gratuit ou même si cette personne est déjà adhérente du Club gourmand d'Alice Délice.

En cas de négligence du client, Alice Délice ne pourra être tenu responsable d'une utilisation frauduleuse de la carte de fidélité du client.

4-6 Perte ou vol de la carte de fidélité Le Club gourmand d'Alice Délice

Si l'adhérent perd sa carte Le Club gourmand d'Alice Délice ou est victime d'un vol de celle-ci, il peut, sur simple demande en boutique recevoir une nouvelle carte. L'ancienne carte sera désactivée au profit de la nouvelle sur laquelle seront transférés les points collectés.

5 Modifications des conditions d'utilisation du Club gourmand d'Alice Délice

Alice Délice se réserve le droit, à tout moment, de modifier ou d'annuler le Club gourmand d'Alice Délice ainsi que ses avantages. Alice Délice se réserve aussi le droit de modifier les seuils de points et les services privilèges. Toute modification au programme de fidélité sera communiquée sur le site www.alicedelice.com.

Un adhérent ne pourra en aucun cas formuler une demande de dommages et intérêts contre Alice Délice suite à une modification du contenu des offres du Club gourmand d'Alice Délice ou imposés par la législation française.

Les conditions générales applicables sont les dernières conditions générales en vigueur c'est à dire celles figurant sur le site internet ou disponibles en magasin.

6 - Cas d'annulation des conditions d'utilisation du Club gourmand d'Alice Délice Alice Délice se réserve le droit, à tout moment, d'annuler l'adhésion au Club gourmand d'Alice Délice d'un adhérent si celui-ci ne respecte pas les conditions d'utilisation du programme.

Alice Délice se réserve le droit d'annuler les points acquis et/ou le droit de résilier l'adhésion unilatéralement ou de modifier le solde de point d'un adhérent.

7 – Informatique e Libertés, droit d'accès et de modification et abonnements La mise en place du Club gourmand d'Alice Délice a fait l'objet d'une déclaration auprès de la C.N.I.L « Commission Nationale sur l'Informatique et les Libertés » (n° de déclaration : 1661141). Conformément à la loi, vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à Alice Délice – Programme de fidélité Le Club gourmand – 100 rue d'Ennevelin 59710 Avelin.

Les informations concernant le programme de fidélité seront envoyées exclusivement par email. Le porteur de carte accepte donc, en adhérant au programme, de recevoir des emails de la part d'Alice Délice. L'adhérent, en communiquant ses coordonnées lors de l'adhésion, accepte par là même qu'Alice Délice lui communique par adresse postale ses avantages liés au club de fidélité et à la marque. Si l'adhérent a donné son consentement pour recevoir des informations par SMS en cochant la case prévue à cet effet, il accepte de recevoir par SMS des offres liées à sa carte de fidélité ou des actualités de l'enseigne.

L'adhérent peut à tout moment et sur simple demande via la rubrique « Nous contacter » du site www.alicedelice.com se désabonner des envois d'emails, de courriers et/ou de SMS. Pour se désabonner des emails, il peut cliquer à tout moment sur le lien de désabonnement prévu à cet effet en bas de chaque email.

L'email ainsi que les coordonnées postales des adhérents au Club gourmand d'Alice Délice restent à l'usage des communications exclusives d'Alice Délice et Alice Délice s'engage à ne pas les divulguer à des tiers, excepté si l'adhérent à indiquer au moment de l'adhésion accepter de recevoir des offres et informations des partenaires d'Alice Délice en cochant la case prévue à cet effet.